

Drôme Les éoliennes sont-elles des machines dangereuses ?



Tout comme l'éolienne n°9 située à deux kilomètres, la n°16 a pris feu.

L'emballement et la combustion simultanés des deux machines n°9 et n°16, dimanche matin dans le parc éolien de Montjoyer/Rochefort-en-Valdaine, ont fait grand bruit. Journaux, radios, télé.

Spectaculaire, l'incident n'a fait aucune victime et n'a ravagé - même par fort mistral et merci les pompiers - "que" 3 500 m² de végétation. Pour autant, il a marqué les esprits.

D'abord parce qu'une explosion d'éolienne, la n°11, a déjà eu lieu dans les parages, le 22 décembre 2004, quelques jours après l'installation du parc éolien.

Ensuite parce que le site est à la portée du premier vététiste, du premier randonneur venu. Si l'éolienne de Rochefort-en-Valdaine (n°9) demande aux curieux quelques efforts, celle de Montjoyer (n°16) est à quelques centaines de mètres de la route. Bref, un jeu d'enfant. Et donc, peut-être, comme un petit souci dans l'encadrement de l'activité.

Si les incidents sur les éoliennes sont assez rares, comme l'admet lui-même l'anti-éolien chevronné Jean-Louis Butré (lire ci-dessous), celui de dimanche met en exergue plusieurs problématiques.

Des engins de plus en plus imposants (mâts de 100, voire 150 mètres) arrivent sur le marché. Bien au-dessus des modèles "à la papa" de chez Jeumont, les J48 de 750 kW qui ont pris feu dimanche.

Les matériaux qui les composent sont aussi de plus en plus complexes, sophistiqués, et leur bon vieillissement n'est peut-être pas toujours anticipé.

Un marché "vert" florissant pour les opérateurs - devenus nombreux - dont l'expansion s'est en partie nourrie d'un retard législatif et/ou réglementaire tout juste en passe d'être un peu comblé (lire ci-contre).

Bref, une activité à l'accélération prodigieuse, mise en regard avec une "machine" politique un peu longue à la détente. Le Grenelle-2 devrait, via un rangement des éoliennes comme installations classées, contribuer à mieux encadrer l'éolien en France. Il ne manque plus que le décret d'application.

Quant aux constructeurs, ils ne pipaient mot, hier, sur la possible dangerosité des éoliennes. Ni chez le leader mondial "Vestas" (basé dans l'Hérault en France), ni au siège parisien d'"EDF Énergies Nouvelles". Dans les deux cas, aucun interlocuteur n'était disponible pour aborder ces problématiques.

par Pierre LASTERRA le 22/09/2010 à 05:00